

Certificat

Entrevous en polystyrène expansé et entrevous légers de coffrage simple Entrevous en polystyrène expansé POLYHOURDI T

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification NF 547 « Entrevous en polystyrène expansé et entrevous légers de coffrage simple » en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

La société **CORSTYRENE**
Route d'Antisanti
20270 - ALERIA - France
Usine **20270 - ALERIA - FRANCE**

Le droit d'usage de la marque NF 547 « Entrevous en polystyrène expansé et entrevous légers de coffrage simple » pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n°1382-33-070 du 16 avril 2012

Décision de reconduction n°01-1498-33-070 du 08 janvier 2020

Cette décision se substitue à la décision de reconduction n°01-1497-33-070 du 01 janvier 2019

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

> Selon la norme EN 15037-4 + A1 :

- Entrevous en polystyrène de type R1

> Avec un niveau plus exigeant que la norme EN 15037-4 :

- La résistance mécanique de l'essai de poinçonnement- flexion conformément aux exigences du Document Technique de certification n° 547 « entrevous en polystyrène expansé et/ou entrevous légers de coffrage simple » en vigueur

> Autres caractéristiques :

- Les dimensions des entrevous et la compatibilité de forme avec les poutrelles listées en Annexe 1.

- La conductivité thermique $\lambda_{10^{\circ}\text{C}} = 0.036 \text{ W}/(\text{m.K})$ du matériau constitutif et les performances thermiques des montages de plancher visés données en Annexe 2.

Ce certificat comporte 4 pages.

Correspondant :
Contacts-NF547@cstb.fr
01 64 68 83 83

Pour le CSTB
Pour le Président



Edwige PARISEL

Décision n°01-1498-33-070 du 08 janvier 2020

Annexe 1 du Certificat

DÉFINITION DES ENTREVOUS

-Famille d'entrevous :

Matériau constitutif	Désignation des gammes d'entrevous	Dénominations commerciales*
POLYSTYRENE EXPANSE ENTREVOUS MOULES	POLYHOURDI T	POLYHOURDI T 40 POLYHOURDI T 33 POLYHOURDI T 27 POLYHOURDI T 25 POLYHOURDI T 23 POLYHOURDI T 21 POLYHOURDI T 19 POLYHOURDI T 17

*Ces entrevous peuvent être commercialisé avec la mention « M1 »

Liste des poutrelles visées :

Associée aux entrevous POLYHOURDI T

POUTRELLES Treillis
hauteur maximale de talon de la poutrelle : 40 ou 45 mm (notifié dans la désignation de l'entrevous avant la lettre A)
hauteur minimale du treillis raidisseur : 95 mm
largeur maximale de talon des poutrelles : 120 mm

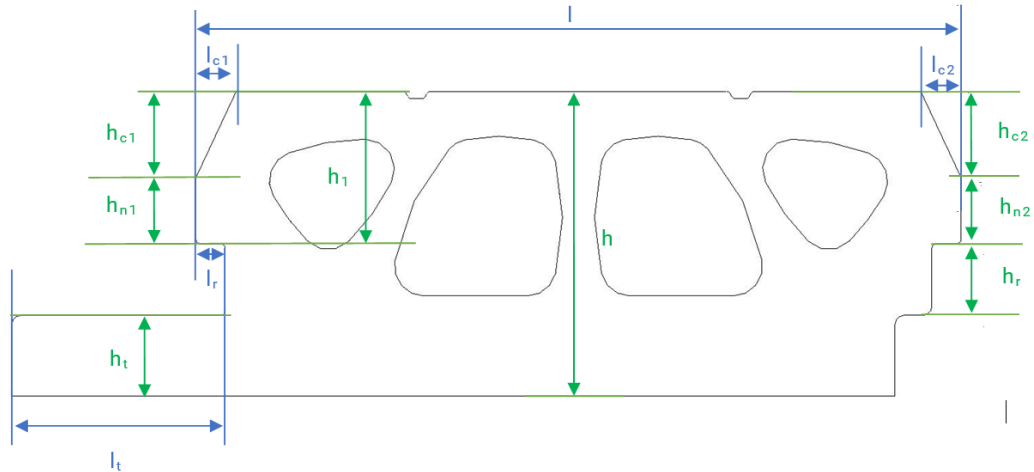
GAMME DE POUTRELLES	DENOMINATIONS
FIMUREX PLANCHER	ACOR
FIMUREX PLANCHER	FILIGRANE
FIMUREX PLANCHER	ROP
FABEMI STRUCTURES	RAID ST et SR
CALFER	CALFER

Les dimensions (en mm) des entrevous sont données sur les dessins et les tableaux ci-dessous pour différentes géométries enveloppes :

Décision n°01-1498-33-070 du 08 janvier 2020

Annexe 1 du certificat

GEOMETRIE DES ENTREVOUS



Dimensions (en mm)	L	l	h	h ₁	l _{c1}	l _{c2}	h _{c1}	h _{c2}	l _{n1}	l _{n2}	h _{n1}	h _{n2}	l _r	h _r	l _t	h _t
	Longueur de l'entrevous	Largeur de l'entrevous	Hauteur du corps de l'entrevous	Hauteur coffrante de l'entrevous	Largeur chanfrein 1	Largeur chanfrein 2	Hauteur chanfrein 1	Hauteur chanfrein 2	Largeur becquet 1	Largeur becquet 2	Hauteur becquet 1	Hauteur becquet 2	Largeur feuillure	Hauteur feuillure	Largeur languette	Epaisseur languette
POLYHOURDI T																
T40	600	520	188	102	27,5	27,5	58	58	-	-	44	44	20	48	145	38
T33	600	520	204	102	27,5	27,5	58	58	-	-	44	44	20	48	145	54
T27	600	520	238	102	27,5	27,5	58	58	-	-	44	44	20	48	145	88
T25	600	520	238	102	27,5	27,5	58	58	-	-	44	44	20	48	145	88
T23	600	520	262	102	27,5	27,5	58	58	-	-	44	44	20	48	145	112
T21	600	520	262	102	27,5	27,5	58	58	-	-	44	44	20	48	145	112
T19	600	520	300	102	27,5	27,5	58	58	-	-	44	44	20	48	145	150
T17	600	520	300	102	27,5	27,5	58	58	-	-	44	44	20	48	145	150

Décision n°01-1498-33-070 du 08 janvier 2020

Annexe 2 du certificat

PERFORMANCES THERMIQUES DES PLANCHERS

Conductivité thermique certifiée du PSE : $\lambda_{10^{\circ}\text{C}} = 0,036 \text{ W/(m.K)}$

Les performances thermiques sont indiquées dans le tableau suivant :

Résistances thermiques R_p en $\text{m}^2.\text{K/W}$ et Coefficients U_p de transmission surfacique thermique des montages de plancher, en $\text{W}/(\text{m}^2.\text{K})$

Montages de planchers				Performances thermiques des planchers		
Dénomination des poutrelles			Dénomination de l'entrevous*	Entraxe (mm)	Résistance thermique R_p ($\text{m}^2.\text{K}/\text{W}$)	Coefficient de transmission surfacique U_p $\text{W}/(\text{m}^2.\text{K})$
Hauteur maximale du talon de la poutrelle (mm)	Hauteur minimum du raidisseur (mm)	Largeur maximale du talon de la poutrelle (mm)				
POLYHOURDI T40						
40	95	120	POLYHOURDI T40	600	2,20	0,39
45	95	120	POLYHOURDI T40	600	2,25	0,39
POLYHOURDI T33						
40	95	120	POLYHOURDI T33	600	2,65	0,33
45	95	120	POLYHOURDI T33	600	2,70	0,33
POLYHOURDI T27						
45	95	120	POLYHOURDI T27	600	3,30	0,27
40	95	120	POLYHOURDI T27	600	3,35	0,27
POLYHOURDI T25						
40	95	120	POLYHOURDI T25	600	3,65	0,25
45	95	120	POLYHOURDI T25	600	3,70	0,25
POLYHOURDI T23						
40	95	120	POLYHOURDI T23	600	3,95	0,23
45	95	120	POLYHOURDI T23	600	4,00	0,23
POLYHOURDI T21						
40	95	120	POLYHOURDI T21	600	4,35	0,21
45	95	120	POLYHOURDI T21	600	4,35	0,21
POLYHOURDI T19						
40	95	120	POLYHOURDI T19	600	5,00	0,19
45	95	120	POLYHOURDI T19	600	5,05	0,19
POLYHOURDI T17						
40	95	120	POLYHOURDI T17	600	5,40	0,17
45	95	120	POLYHOURDI T17	600	5,40	0,17